

Image not found or type unknown



Temps partiel et heure de grossesse

Par **tite_vans**, le **02/04/2013** à **19:17**

Bonjour, rn rn actuellement enceinte de mon 1er enfant et travaillant dans une structure soumise à la convention 51 et a 94%. rn je prend tous mes lundis et travaille 33 heures sur 4 jours (mardi a vendredi) rn rn je sais que normalement enceinte, on a droit à 1h de grossesse par jour travaillé à partir de la déclaration de grossesse. rn est ce que mon 94% change les choses ? rn est ce que je pourrais prendre 1h par jour, chacun des 4 jours ? rn rn Merci de votre réponse. rn Cordialement, rn rn Vanessa xxxxxxxx